

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 587

35 – ILLE-ET-VILAINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-MALO

Ventes et cessions

449 407 337 RCS Saint-Malo.

TSITP.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 8000.00 EUR.

Adresse : 7, Rue des Métiers, Parc d'Activités de l'Orme, 35730 Pleurtuit.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Personnes participant à l'opération : Absorbante : Dénomination : EGERI Forme : Société par Actions Simplifiée Capital : 75 000 € Siège social : Parc d'Activités de l'Orme – 7 rue des Métiers 35730 PLEURTUIT N° RCS et ville du greffe : 502 015 233 RCS SAINT-MALO Absorbée : Dénomination : TSITP Forme : Société par Actions Simplifiée Capital : 8 000 € Siège social : Parc d'Activités de l'Orme – 7 rue des Métiers 35730 PLEURTUIT N° RCS et ville du greffe : 449 407 337 RCS SAINT-MALO Montant de l'augmentation de capital de la société absorbante : NEANT Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 3 407 186 € Passif : 3 957 654 € Soit un actif net de – 550 468 € Rapport d'échange des droits sociaux : NEANT Montant prévu de la prime de fusion : NEANT Date du projet commun de fusion : 7 mai 2024 Date et lieu du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal pour chacune des sociétés participant à l'opération : Le projet de fusion a été déposé le 10 mai 2024 au greffe du Tribunal de Commerce de Saint Malo pour les sociétés EGERI et TSITP.